

Réf UCPP : 2018-

CONVENTION DE PARTENARIAT

(En application du décret n°2014-1073 du 22 septembre 2014)

Entre les soussignés :

L'EPCSCP, ci-après dénommée **Université de Corse Pasquale PAOLI**
Domiciliée 22 avenue Jean NICOLI – BP 52 – 20250 CORTE.
Représentée par le Président de l'Université, Monsieur Paul-Marie ROMANI.

Et,

Le Rectorat de l'Académie de Corse, dont le siège est : Boulevard Pascal Rossini – BP 808 – 20192 AJACCIO Cedex 4
Représenté par la Rectrice de l'Académie de Corse, Madame Julie BENETTI,

Et,

Le Lycée Laetitia Bonaparte, dont le siège est : Avenue Napoléon III CS20845 20184 Ajaccio Cedex 1
Représenté par son Proviseur, Monsieur Jean-Pierre CASANOVA,

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L612 – 3 ;
- Vu la circulaire n°2013-0012 du 18-6-2013 relative au renforcement du *continuum* de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur ;
- Vu la délibération n° ... du CA du jj/mm/aaaa de l'EPCSCP.... ;
- Vu la délibération n° ...du CA du 26/06/2018 du lycée Laetitia Bonaparte,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Cette convention a pour objet de définir les modalités d'inscription et d'obtention d'équivalence des élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) du Lycée Laetitia Bonaparte à l'Université de Corse.

Article 2 : Formations concernées

Pour le lycée Laetitia Bonaparte, sont concernés par la convention :

Les étudiants inscrits dans les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles dans les filières :

- **PTSI** (1^{ère} année)
- **PT et PSI** (2^{ème} Année)

Pour l'Université de Corse, sont concernés par la convention :

- **la Licence « Sciences pour l'Ingénieur »:**
 - parcours Physique
 - parcours Mathématiques
 - parcours Informatique

Article 3 : Communication / Publicité de la convention

L'existence de cette convention sera publiée sur le site « Parcoursup »

L'Université de Corse s'engage à participer au « Forum des formations » organisé par le lycée Laetitia Bonaparte à destination des élèves du cycle secondaire. De plus, un échange entre les enseignants et les responsables des différentes composantes sera organisé.

Le lycée s'engage à participer aux « journées portes ouvertes » de l'Université de Corse et à accueillir la plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle (POIP) de l'Université de Corse ainsi que les « étudiants ambassadeurs ». De plus, le lycée s'engage à organiser un moment privilégié entre les élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles et les responsables de l'école d'ingénieurs Paoli Tech afin de permettre à ces derniers de présenter la formation dispensée à Paoli Tech.

Article 4 : Accompagnement des étudiants

Les étudiants du lycée Laetitia Bonaparte régulièrement inscrits à l'Université de Corse ont accès aux services de l'Université : bibliothèque, POIP, médecine préventive, installations sportives et culturelles....

Article 5 : Actions et contenus du partenariat

- Facilitation du parcours de l'étudiant inscrit : réciprocité de la reconnaissance des parcours lycée/EPCSCP, passerelles réciproques permettant les réorientations entre les formations des partenaires (notamment modalité d'accueil et de validation d'acquis des étudiants dans les deux sens, reconnaissance et prise en compte des ECTS), poursuite d'études au sein de l'EPCSCP ;

Pour les étudiants de CPGE, l'annexe 1 décrit les modalités évoquées ci-dessus.

- Information, conférences thématiques, journées d'immersion et orientation des lycéens et des familles ;

- Etudiants ambassadeurs ;

- Mutualisation et/ou mise à disposition des ressources matérielles/locaux/plateformes techniques : centre de documentation, ressources numériques des établissements, accès facilité aux laboratoires de recherche ;

- Mise à disposition de ressources pédagogiques et documentaires et formations en ligne pour les enseignants et les étudiants ;

- Rapprochement des enseignants et personnels des EPLE/EPLEA et des EPCSCP intervenant dans l'information et l'accompagnement à l'orientation des élèves et des étudiants, en vue de favoriser une plus grande connaissance réciproque des systèmes d'enseignement où ils exercent et des évolutions introduites par les dernières réformes, mais aussi d'échanger sur leurs pratiques pédagogiques et les contenus d'enseignement.

La précision de l'ensemble de ces actions pourra intervenir dans le cadre d'annexes à cette convention cadre.

Article 6 : Inscription administrative

La double inscription est **obligatoire** pour les élèves régulièrement inscrits dans les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles du Lycée Laetitia Bonaparte dans les filières :

- **PTSI** (1^{ère} année)
- **PT et PSI** (2^{ème} Année)

Pour une 1^{ère} inscription administrative, le lycée transmet à l'Université de Corse (service de la Scolarité Centrale) :

- la liste des étudiants inscrits en PTSI souhaitant s'inscrire en Licence 1^{ère} année (en précisant la mention et le parcours de Licence)
- les formulaires d'inscription administrative reçus de la part du service de la Scolarité Centrale de l'Université de Corse
- les pièces justificatives demandées

Pour une réinscription administrative, le lycée transmet à l'Université de Corse (service de la Scolarité Centrale) :

- la liste des étudiants de CPGE bénéficiaires d'une équivalence avec précision du parcours de Licence 2^{ème} année d'autorisation d'inscription.
- les pièces justificatives demandées.

S'agissant des droits d'inscription administrative à l'Université de Corse :

- Avant de pouvoir s’inscrire à l’Université de Corse, les étudiants devront avoir réglé les droits de la CVE (Contribution Vie Etudiante) auprès du CROUS de Corse (modalités de paiement précisées sur son site internet)
- Les étudiants bénéficient du taux réduit des droits de scolarité du cursus licence, spécifié dans l’arrêté fixant les taux de droits de scolarité de l’année universitaire concernée.
- Les étudiants boursiers sont exonérés de la CVE et des droits d’inscription.

Le chef d’établissement du lycée s’assure de l’inscription de ces étudiants au plus tard le 15 janvier de l’année universitaire en cours (il est souhaitable que tous les étudiants soient inscrits avant fin octobre)

Pour les élèves de CPGE, il leur est donné la possibilité de s’inscrire dans la Licence « Sciences pour l’Ingénieur »:

- parcours Physique
- parcours Mathématiques
- parcours Informatique

Article 7 : Suivi de la convention et du partenariat

Un comité de suivi s’assurera de la mise en œuvre et du développement de cette convention et proposera la mise en place de commissions d’équivalence pour les étudiants du lycée.

Article 8 : Durée de la convention

La présente convention se substitue et abroge la convention en cours.

Cette convention prend effet à la date de la signature, elle est valable pour les années universitaires 2018/2019 jusqu’à 2020/2021. Elle prend fin le 31/08/2021. Elle est renouvelable par reconduction expresse.

Des additifs concernant des modifications sur les filières proposées à l’Université ou sur l’organisation des concours pourront être portés à la présente convention. Ils devront être soumis aux instances délibérantes des Etablissements.

La présente convention peut être dénoncée par écrit par l’une ou par l’autre des parties, par courrier recommandé, au moins trois mois avant la date de renonciation désirée.

En cas de litige s’élevant en relation avec la formation, l’interprétation ou l’exécution de la présente convention, les parties s’obligent à une phase préliminaire de conciliation pendant une période d'un mois.

Au cas où aucune solution amiable ne pourrait intervenir au cours de la phase de conciliation précitée, les parties conviennent de soumettre tout litige pouvant survenir à propos de la formation, de l’interprétation et/ou de l’exécution de la présente convention, au tribunal compétent pour en connaître.

Fait en trois exemplaires originaux, le / / 2018.

Le Président de l’Université de Corse Paul-Marie ROMANI	Le Proviseur du lycée Laetitia Bonaparte Jean-Pierre CASANOVA ?	La Rectrice de l’académie de Corse Julie BENETTI
--	--	---

ANNEXE 1 : Etudiants en CPGE

I : Cette annexe définit, ci-dessous, les listes de concours de niveau « Mathématiques Spéciales » pour lesquels l'admissibilité permet une équivalence.

II : Eu égard à l'autonomie des universités, les équivalences accordées par l'Université de Corse ne sont valables que dans l'optique d'une inscription en son sein. Selon le cas (cf articles 5 et 6), ces équivalences permettent une poursuite d'études à l'Université de Corse.

Dans les formations suivantes :

- 1^{ère} année de Licence (L1) pour les bénéficiaires de l'article 5.
- Inscription en 2^{ème} année de Licence (L2) pour les bénéficiaires de l'article 5.
- Inscription en 3^{ème} année de Licence (L3) pour les bénéficiaires de l'article 6.

III : Pour les étudiants de 1^{ère} année de CPGE :

- En fin de premier semestre :

Les étudiants de CPGE PTSI souhaitant regagner l'Université, intègrent automatiquement le semestre 2 (S2) de la L1 SPI et bénéficient d'une dispense du semestre 1 (S1) pour l'année universitaire en cours s'ils ont obtenu une note moyenne au moins égale à 10/20 au semestre 1 de la classe préparatoire.

Les étudiants ayant obtenu une note moyenne inférieure à 10/20, verront leur candidature examinée par la commission mixte qui pourra, au regard des notes obtenues dans les enseignements fondamentaux proposer :

- une admission directe en S2, avec équivalence intégrale du S1 ;
- une autorisation à s'inscrire en L1 SPI avec validation des UEs pour toutes les matières où ils ont eu une note supérieure ou égale à 10/20 au S1 de CPGE.

L'étudiant rentre ensuite dans le cadre général d'un étudiant de L1.

-En cas d'admission en 2^{ème} année de CPGE :

Les étudiants de CPGE PTSI valident de droit tous les crédits alloués au S1 et S2, et sont admis en S3 de la L2 SPI dans le parcours de leur choix.

-En cas de non-admission en 2^{ème} année de CPGE :

La commission mixte examinera le cas des étudiants souhaitant intégrer l'Université de Corse; elle prononcera :

- une validation totale des crédits alloués aux semestres S1 et S2 et une admission en S3 de la L2 SPI dans le parcours de leur choix ;
- une validation partielle des crédits alloués aux semestres S1 et S2. En fonction des crédits validés par l'Université, les élèves pourront soit être autorisés à s'inscrire en L2 SPI dans le parcours de leur choix avec nécessité de valider certaines unités d'enseignement de la L1, soit être admis en S2 ou S1 de la L1.

Composition de la commission mixte : Commission d'équivalence de la licence SPI + responsable pédagogique de la CPGE ou son représentant.

IV : Pour les étudiants de 2^{ème} année de CPGE :

Les étudiants des CPGE PT ou PSI,

- admis ou admissibles à un concours, valident l'ensemble des crédits alloués au L2 et sont admis de droit en S5 de la L3 SPI dans le parcours de leur choix, impliquant l'obtention de certaines unités d'enseignement définies par l'Université.

- non admis et non admissibles à un concours, pourront sur proposition de la commission mixte et une validation totale ou partielle des crédits alloués au titre de la L2, être admis en S5, S4 ou S3 SPI dans le parcours de leur choix, impliquant l'obtention de certaines unités d'enseignement définies par l'Université.

V : Du fait de leur scolarité au Lycée Laetitia Bonaparte, tous les élèves seront dispensés d'assister au cours, travaux dirigés et travaux pratiques de l'Université de Corse.

Chaque année, dans le courant du mois de novembre, l'Université transmettra le calendrier des examens à l'administration du lycée. Celle-ci se chargera de diffuser l'information aux élèves.

Les élèves ont la possibilité de passer les épreuves correspondantes à leur inscription lors des différentes sessions. L'absence à tout ou partie des épreuves de la première session est sans conséquence sur la participation aux épreuves de la seconde session. Il ne sera organisé aucune session spéciale.

Etant dispensés des Travaux Pratiques effectués pendant l'année universitaire, les élèves sont dispensés, également, des contrôles et examens afférents. Ils se verront attribuer l'admissibilité.

Le Corse n'étant pas au programme des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, les élèves sont dispensés des contrôles et examens afférents. Ils se verront attribuer l'admissibilité

Liste des concours

Concours	Écoles	Sigle	Ecole accessible /		
			PT	PSI	
CENTRALE SUPELEC	École Centrale Supélec	CentraleSupélec	x	x	
	École Centrale de Lyon	EC Lyon	x	x	
	École Centrale de Lille	EC Lille	x	x	
	École Centrale de Nantes	EC Nantes	x	x	
	École Supérieure d'Optique	Supoptique	x	x	
	Ecole Centrale de Marseille	EC Marseille	x	x	
	École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications	ENSEA		x	
	Université de Technologie de Troyes	UTT			
	École Navale	Navale		x	
Mines	École Nationale des Ponts ParisTech	Ponts Paristech	2	51	
	École Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace	ISAE-SupAéro	x	x	
	École Nationale Supérieure de Techniques Avancées ParisTech	ENSTA	x	x	
	École Nationale Supérieure des Télécommunications ParisTech	Telecom Paristech	x	x	
	École Nationale Supérieure des Mines ParisTech	Mines Paristech	x	x	
	École Nationale Supérieure des Mines de St Etienne	Mines St Etienne	x	x	
	École Nationale Supérieure des Mines de Nancy	Mines Nancy	x	x	
	Institut Mines-Telecom Atlantique	IMTA	x	x	
	Mines-Ponts	Institut National des Télécommunications (Évry)	Telecom Sud Paris	x	x
		Institut National des Télécommunications (st Etienne)	Telecom St Etienne	x	x
Ecole Supérieure d'Informatique et Applications de Lorraine		Telecom Nancy (ESIAL)	x	x	
Ecole Nationale Supérieure de Sciences Appliquées et Technologie		ENSSAT	x	x	
Ecole Nationale Supérieure de Physique de Strasbourg		Telecom Physique Strasbourg		x	
Ecole Nationale des Sciences Géographiques		ENSG	x	x	
Ecole Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (Evry)		ENSIEE		x	
Mines de St Etienne (ISMIN)		ISMIN	x	x	
Institut Mines-Telecom Albi		EM Albi	x	x	
Institut Mines-Telecom Alès		EM Ales	x	x	
Institut Mines-Telecom Lille-Douai	EM Douai	x	x		
	École Nationale Supérieure des Ingénieurs des Études et Techniques d'Armement de Brest	ENSTA	x	x	
TPE EIVP	École Nationale des Travaux publics de l'État	ENTPE		x	
	École d'Ingénieur de la Ville de Paris	EIVP		x	
X/ENS	École Polytechnique	X	x	x	
	École Normale Supérieure de Paris	ENS Ulm		x	
	École Normale Supérieure de Paris Saclay (ex Cachan)	ENS Paris Saclay	x	x	
	École Normale Supérieure de Rennes	ENS Rennes	x	x	
Ecoles associées	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges	ENSIL		x	
	École Nationale Supérieure en Génie des Systèmes Industriels de Nancy	ENSGSI		x	
	Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux	EEIGM		x	
	École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (Epinal)	ENSTIB	x	x	
	Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace	ENSISA		x	
	Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre	EOST		x	
	École Nationale Supérieure des Ingénieurs des Études et Techniques d'Armement de Brest	ENSIETA		x	
	École Nationale Supérieure de Génie Industriel de Grenoble	ENSG-INP	x	x	
	École Spéciale Militaire de Saint Cyr	ESM St Cyr		x	
	École de l'Air	EA	x	x	
Concours Commun Polytechnique	École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon	ENSMM	x	x	
	Ecole Nationale Supérieure de Cognitique de Bordeaux	ENSC		x	
	École Nationale Supérieure Électronique, Informatique, Télécommunication, Mathématiques et Mécatronique	ENSEITMMB	x	x	
	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen	ENSIC	x	x	
	Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information Cergy-Pau	EISTI	x	x	
	Institut Supérieur d'Informatique de Modélisation et de leurs Applications de Clermont-Ferrand	ISIMA	x	x	
	École Nationale Supérieure de Physique, Électronique et Matériaux de Grenoble	PHELMA	x	x	
	École Nationale Supérieure d'Informatique et de Mathématiques Appliquées de Grenoble	ENSIMAG	x	x	
	École Nationale Supérieure de l'Energie, de l'Eau et de l'Environnement	ENSEEE	x	x	
	École Internationale du Papier, de la Communication Imprimée et des Biomatiériaux de Grenoble	EFPG Pagora	x	x	
	École Nationale Supérieure des Systèmes Avancés et Réseaux	ESISAR	x	x	
	École Supérieure de Chimie, Physique et Électronique de Lyon	CPE Lyon	x	x	
	École Nationale Supérieure de Céramique Industrielle de Limoges	ENSCIL	x	x	
	École Nationale Supérieure Électricité et de Mécanique de Nancy	ENSEM	x	x	
	Ecole Nationale Supérieure de Géologie de Nancy	ENSG		5	
	École Nationale Supérieure des Industries Chimiques de Nancy	ENSIC		7	
	Centre Études Supérieures des Techniques Industrielles de Paris	Supmecca Paris	x	x	
	Centre Études Supérieures des Techniques Industrielles de Toulon	SEATECH Toulon	x	x	
	École Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles de Pau	ENSGTI		x	
	École Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique de Poitiers	EN SMA	x	x	
	Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers	ENSIP	x	x	
	École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg	ENG EES	x	x	
	École Nationale de l'Aviation Civile de Toulouse	IENAC	x	x	
	Ecole Nationale Supérieure de Physique de Strasbourg	Telecom Physique Strasbourg		x	
	École Nationale Supérieure, d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique et d'hydraulique de Strasbourg	ENSEEIH T	x	x	
	Ecole Nationale d'Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques de Toulouse	ENSIACET		x	
	Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Mécanique et Energétique de Valenciennes	ENSIAMEV	x	x	
	CC ENSAM	Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers	ENSAM	x	x
Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (Ingénieur Militaire pour l'Infrastructure)		ENSAM IMI	x	x	
Ecole Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications ParisTech		ENSEA	x		
ESTP	Ecole Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie	ESTP	x	x	

Concours	Écoles	Sigle	Ecole accessible /		
			PT	PSI	
Concours FESIC	ECAM Louis de Broglie	ECAM Rennes	x	x	
	ECAM Lyon	ECAM Lyon	x	x	
	ECAM Strasbourg	ECAM Strasbourg	x	x	
	Institut Polytechnique LaSalle Beauvais - Géologie, Environnement	UniLasalle	x	x	
	Ecole d'Electricité, de Production et des Méthodes Industrielles (Cergy)	ECAM-EMPI	x	x	
	Ecole supérieure Angevine d'Informatique et de Productique	ESAI	x	x	
	Ecole Supérieure d'Electronique de l'Ouest	ESEO	x	x	
	Hautes Etudes d'Ingénieur	HEI+ESTIT	x	x	
	Institut Supérieur d'Electronique de Bretagne	ISEN Brest	x	x	
	Institut Supérieur d'Electronique de la Méditerranée	ISEN Toulon-Nimes	x	x	
	Institut Supérieur d'Electronique du Nord	ISEN Lille	x	x	
Institut Supérieur d'Electronique de Paris	ISEP	x	x		
POLYTECH	A	Ecole Nationale d'Ingénieur de Bretagne Sud	ENSIBS		x
		Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans	ENSIM	x	x
		Ecole Supérieure de Géomètre Topographe	ESGT	x	x
		École supérieure d'Ingénieurs Paris-Est	ESIPE	x	x
		Ecole Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg	ESBS		x
		Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Emballage et Conditionnement (Reims)	ESIREims	x	x
		École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes	ESIRennes	x	x
		Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Recherche en Matériaux (Dijon)	ESIREM		x
		École supérieure d'ingénieurs en agroalimentaire de Bretagne atlantique	ESIAB		x
		Ecole Nationale d'Ingénieur Réunion Ocean Indien	ESIROI	x	x
		Ecole Supérieure d'Ingénieur de l'Université de Caen Basse normandie	ESIX	x	x
		Institut Supérieur de l'Automobile et du Transport	ISAT	x	x
		Institut Supérieur d'Etudes Logistiques du Havre	ISEL		
		Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche Comté (Besançon)	ISIFC	x	x
	Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé - Castres	ISIS	x	x	
	P	Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur d'Anger	ISTIA		x
		Institut des Sciences et des Techniques des Yvelines - Vélizy	ISTY Vélizy	x	x
		Institut Scientifique et Polytechnique Galilée (Villetaneuse)	Sup Galilée	x	x
		Ecole Polytechnique universitaire de Annecy-Chambéry	Polytech Ann.		
		Ecole Polytechnique universitaire de Grenoble	Polytech Clerm.		
		Ecole Polytechnique universitaire de Clermont Ferrand	Polytech Gren.		
		Ecole Polytechnique universitaire de Lille	Polytech Lille		
		Ecole Polytechnique universitaire de Lyon	Polytech Lyon		
		Ecole Polytechnique universitaire de Marseille + Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Luminy	Polytech Mars. + ESIL		
		Ecole Polytechnique universitaire de Montpellier	Polytech Montp.	x	x
		Ecole Polytechnique universitaire de Nancy	Polytech Nancy		
		Ecole Polytechnique universitaire de Nantes	Polytech Nantes		
Ecole Polytechnique universitaire de Nice		Polytech Nice			
Ecole Polytechnique universitaire d'Orléans	Polytech Orléans				
Ecole Polytechnique universitaire de la Sorbonne	Polytech Sorbonne				
Ecole Polytechnique universitaire de Tours	Polytech Tours				
AUTRES ECOLES	Institut d'Ingénierie Informatique de Limoges	3IL	x	x	
	Ecole Centrale d'Electronique (Paris)	ECE	x	x	
	Ecole d'Ingénieurs des Technologies de l'Information et du Management	EITIM-EFREI	x	x	
	Ecole d'ingénieur Denis Diderot	EIDD		x	
	Ecole d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels (La Rochelle)	EIGSI	x	x	
	Ecole d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale	EIL (EIPC)	x	x	
	École d'Ingénieurs des Sciences Aérospatiales	ELISA Aerospace	x	x	
	Ecole des métiers de l'Environnement	EME		x	
	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix	ENSAIT	x	x	
	Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges	ENSL	x	x	
	Ecole Supérieure du Bois Nantes	ESB	x	x	
	Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace	ENSISA	x		
	École Nationale Supérieure Maritime site de Nantes	ENSM Nantes	x		
	EPF - Ecole d'ingénieurs généralistes	EPF	x	x	
	Ecole supérieure de Fonderie et de Forge	ESFF	x		
	Ecole Supérieure d'Informatique – Electronique – Automatique	ESIEA	x	x	
	Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electrotechnique et Electronique (Réseau ESIEE Paris et Amiens)	ESIEE	x	x	
	Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique (Rouen)	ESIGELEC	x	x	
	Ecole Supérieure d'Ingénieurs Léonard de Vinci	ESILV	x	x	
	Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Caen	ESITC	x	x	
	Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées	ESTIA	x	x	
	Institut Français de Mécanique avancée	SIGMA	x	x	
	Ecole Nationale d'Ingénieur de Tarbes	INP ENI Tarbes	x	x	
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées du centre - Val de Loire	INSA Val de Loire	x	x	
	Ecole Supérieure des Techniques Aérospatiales et de Constructions Aéronautiques	ESTACA	x	x	
	Institut Supérieur des Matériaux du Mans	ISMANS	x	x	
	Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon	EIPI - ISPA	x	x	
	Ecole d'Ingénieurs Paolitech Corte	Paoli Tech		x	
	Institut Textile et Chimique de Lyon	ITECH	x		
	Aviation civile	Ingénieurs Electronicien des Systèmes de la Sécurité Aérienne	IESSA	x	x
		Ingénieurs du Contrôle et de la Navigation Aérienne	ICNA	x	x
	Autres concours	Ecole pour l'Informatique et les Techniques Avancées	EPITA	x	x
		ESME Sudria	ESME-SUDRIA	x	x
Institut Polytechnique des Sciences Avancées		IPSA	x	x	
	Ecole d'Ingénieurs CESI	CESI	x	x	